



© Signes Paysages

UNITÉ PAYSAGÈRE



8 • LES MASSIFS DU CONCORS ET DE VAUTUBIÈRE



© Signes Paysages

Le plateau de Bèdes, en fond le massif du Concors

CHIFFRES CLÉS

Dimensions : 23 km d'est en ouest et 18 km du nord au sud.
Altitude maximale : 782 m, mont du Concors
Altitude minimale : 220 m, Peyrolles-en-Provence

Superficie : 196 km²
Population : 15 965 habitants*
Relief : massif calcaire
Communes : Jouques, Meyrargues (1)

* source INSEE dec. 2020

(1) partiellement : Peyrolles-en-Provence, Vauvenargues et Saint-Marc-Jaumegarde

L'IDENTITÉ DE l'unité paysagère



Par décret du 23 août 2013, 17000 ha du massif du Concors, plus vaste massif forestier du département des Bouches-du-Rhône, sont protégés au titre des sites naturels classés, en raison de leur valeur paysagère. La reconnaissance de la qualité de ses paysages est ainsi faite et également celle de ses pratiques et usages.

Intégré à l'Opération Grand Site de la Sainte-Victoire, le massif bénéficie de mesures de préservation, de valorisation et de protection de ses paysages. Ici toute action doit être faite dans le respect des paysages.

Le massif se caractérise par sa compacité, ensemble dans lequel il est difficile de pénétrer. Seule la RD11 permet de le traverser du nord vers le sud. Depuis la vallée de la Durance, l'accès au massif se fait par les vallons dans une ambiance forestière où le regard ne s'échappe que par le ruban de la route. Puis s'ouvrent les paysages lorsque la route atteint les plateaux. Le massif donne à découvrir à celui qui y pénètre ses petits vallons intimes cultivés, ses grands espaces de parcours ou ses forêts mixtes. Dans ses pourtours, les bourgs offrent le charme et le pittoresque des villages perchés, aux rues étroites et ombragées. L'unité paysagère reste préservée des grandes urbanisations, tout en étant à portée de voiture d'Aix-en-Provence et de grands bassins d'emplois.

Sous le label d'excellence des Grands Sites de France, les paysages du massif sont entretenus et gérés dans le respect de leurs usages (agricoles, pastoraux, habités, parcourus...) et de leurs caractères. Il ne s'agit pas de sanctuariser le massif mais au contraire de valoriser ses pratiques ; elles sont à la fois celles de ses terroirs mais aussi de ses espaces de nature qui mettent à disposition de nombreuses activités sportives. Près de 250 km de chemins de randonnée permettent de découvrir les massifs du Concors, de Vautubière et le plateau de Bèdes. Mais il existe bien d'autres activités possibles comme l'escalade ou le VTT. Cependant les massifs du Concors et de Vautubière restent discrets à côté d'autres voisins plus célèbres comme la montagne Sainte-Victoire ou le massif des Calanques. Cette discrétion pourrait-elle être le garant de sa préservation ?



LES PAYSAGES DE l'unité paysagère

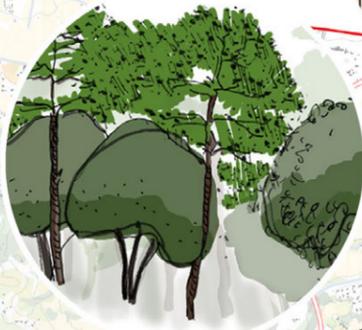
Les villages à flanc de versant



Les oliveraies, vergers et vignes

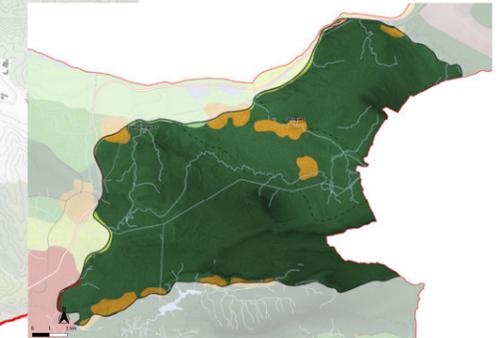


Les forêts mixtes



Meyrargues

Jouques

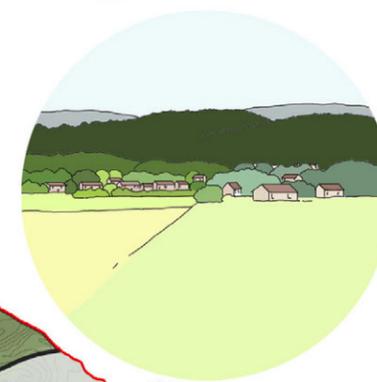


- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- - Limites sous unités paysagères
- Voirie primaire
- Cours d'eau
- Les villages
- Les massifs
- Les grandes plaines
- Les plaines arboricoles

Carte synthétique de la typologie paysagère



Les terroirs agricoles et leur mosaïque de cultures



Le bâti diffus de certains vallons



Les pinèdes



Cartographie : Signes Paysages



© Agence Cordoleani

Aux Grandes Vignes, le mas de Gerle, posé sur la frange des champs, est adossé à la montagne des Ubacs



Gris et blancs de falaises ; vert sombre des pinèdes, gris vert des garrigues ; ocre et bruns des champs ; bleu des lavandes et du ciel.

LES PREMIÈRES impressions



Les textes en italique, sont repris de l'atlas réalisé en 2006 par l'agence Architecture Environnement Cordoleani.

Entre la montagne Sainte-Victoire et la Durance, une étendue sauvage de vallons et de collines à l'écart des grandes voies de communication est restée en marge du monde urbain.

S'y révèlent des images de terroirs rudes, de mas isolés, de pinèdes et de chênaies en transition entre la Basse Provence et la Provence Alpine.

C'est un massif que l'on contourne, un espace dans lequel il faut rentrer pour respirer, découvrir les paysages, chasser ou se promener.

Le paysage est montagnard avec de belles étendues boisées et de petites cuvettes cultivées autour de mas isolés.

Depuis les humbles chapelles des sommets on découvre de beaux panoramas sur la Durance, le Lubéron et l'ubac de la Sainte-Victoire.

REGARDS SUR LA MONTAGNE SAINTE-VICTOIRE

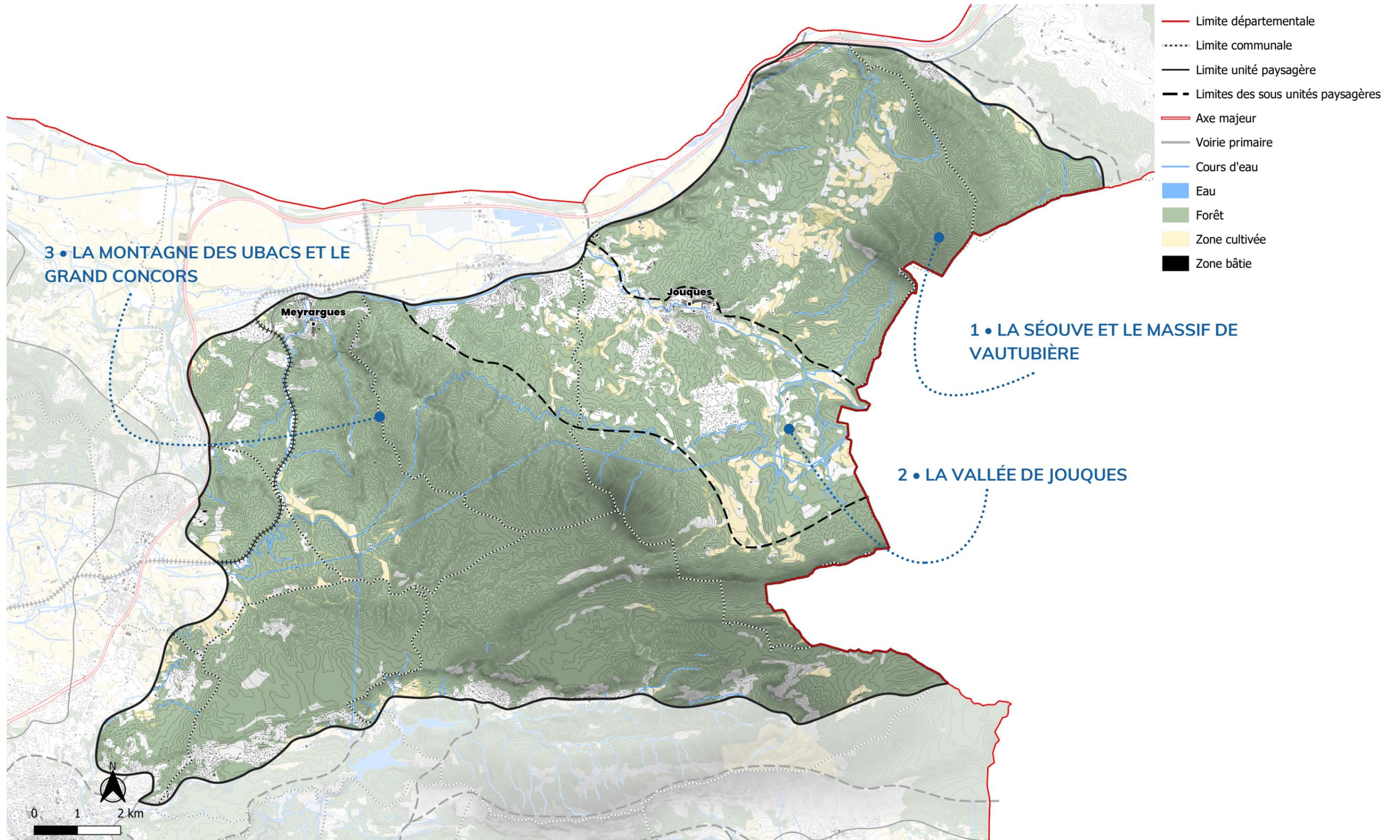
À l'instar de ces prestigieuses voisines (la montagne Sainte-Victoire ou la Durance), ce massif a connu une occupation humaine très ancienne.

Les vestiges préhistoriques et romains en témoignent.

Mais sa situation en marge explique sans doute qu'il n'ait pas suscité de regards artistiques marquants.



LES SOUS-UNITÉS paysagères



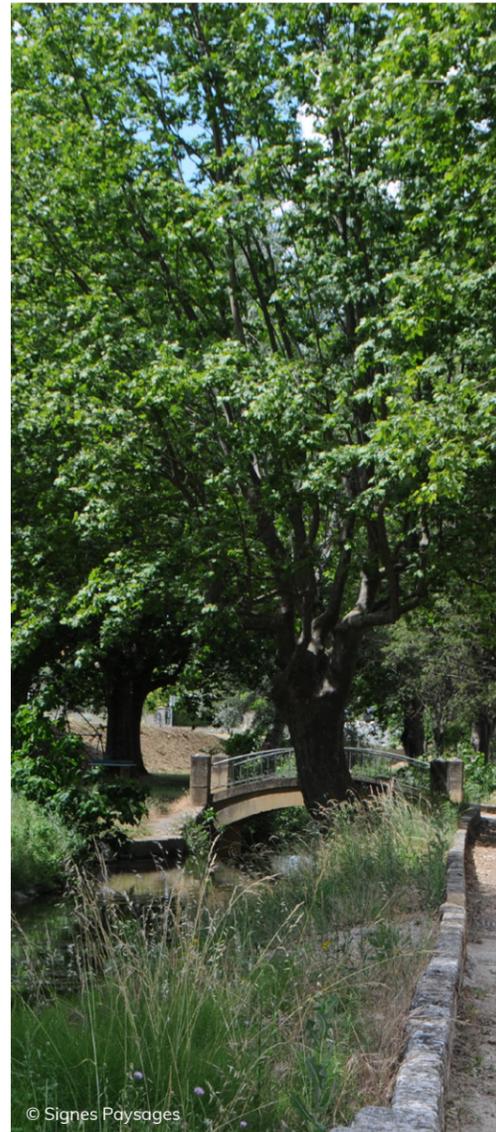
Source : BD Topo 2019 - Cartographie : Signes Paysages.



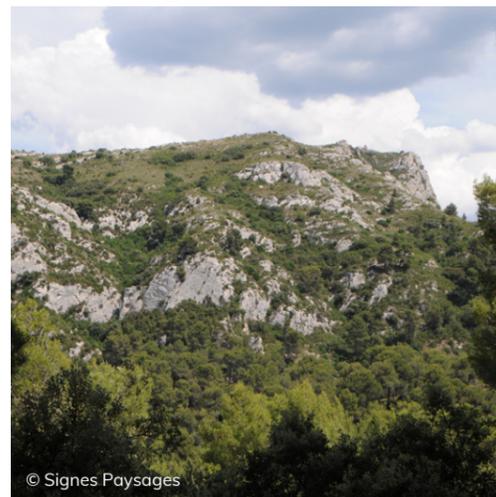
La RD11 dans la forêt de la Séouve



La vallée de Jouques



Le Grand Vallat à Meyrargues



Le Pas de l'Étroit dans le massif du Concors

LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

Les sous-unités paysagères individualisent des paysages qui composent une unité paysagère et font valoir des spécificités au sein de l'unité.

Les sous-unités ont été définies par l'atlas des paysages de 2006. De cet atlas sont retenues les sous-unités paysagères de la Séouve et la montagne de Vautubière / de la vallée de Jouques / de la montagne des ubacs et le Grand Concors.

1 • LA SÉOUVE ET LA MONTAGNE DE VAUTUBIÈRE

Cet ensemble de reliefs structurants sépare la Moyenne Durance de la Basse Provence. La limite symbolique et physique est la cluse de Mirabeau (cf les unités de Moyenne et de Basse Durance).

Séparés du cœur du massif par la vallée du Réal et par le terroir de Jouques, ces reliefs pentus dominent la Durance. Ils contrastent avec le vaste plateau cultivé de Bèdes largement ouvert au sud, plus varié, riant et vivant avec ses hameaux, ses mas, ses vignes et ses lavandes, ses chênes truffiers et ses bosquets de grands pins.

2 • LA VALLÉE DE JOUQUES

Les collines et les vallons qui s'étendent de Jouques à Meyrargues sont les contreforts adoucis du Concors. Ces petits vallons fermés, ces cuvettes et ces collines sont le domaine des vignes, des vergers et des oliviers. Leurs franges sont investies par une urbanisation pavillonnaire aux abords des villages : le paysage rural est en mutation.

3 • LA MONTAGNE DES UBACS ET LE GRAND CONCORS

La Tête du marquis, la Keyrié et la montagne des Ubacs forment la transition avec le massif du Concors par une succession de petits bassins intérieurs, isolés et sauvages. Ce paysage caractéristique de montagne provençale est le cœur du massif. Ici perdure l'image d'un terroir éclaté avec des mas et des domaines isolés, encadrés de sombres versants boisés.

LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006

UN PAYSAGE GÉOMORPHOLOGIQUE COMPACT

Épaulée par le Sambuc, la pyramide abrupte du sommet du Concors donne sa physionomie à l'ensemble de ce massif néocomien. Au sud, l'arête calcaire de la montagne de Vautubière se dresse au-dessus du plateau de Bèdes. A la hauteur du défilé de Mirabeau, la Durance entaille la Séouve. De Jouques à Peyrolles, les dépôts miocènes érodés sont creusés de vallons et de cuvettes. La vallée de Jouques constitue la seule ouverture dans cet ensemble compact.

UN PAYSAGE VÉGÉTAL SPONTANÉ CARACTÉRISTIQUE DE LA MONTAGNE PROVENÇALE

La qualité du paysage forestier est révélatrice de sa préservation des incendies. L'ensemble est varié avec pinèdes à pins d'Alep au-dessus de la Durance, chênaies blanches et vertes du Concors et de la montagne des Ubacs, grands pins et cèdres plantés du Sambuc, pinède et garrigue plus rase autour de Peyrolles.

UN PAYSAGE AGRAIRE MORCELÉ EN PETITES UNITÉS

L'imbrication des cultures au sein des collines boisées caractérise l'unité de paysage.

LES TERROIRS SECS

Dans les vallons et les cuvettes, sur les petits plateaux, les cultures se répartissent en fonction des sols, de la topographie et des expositions

- Les lavandes sur le plateau de Bèdes,
- Les vergers et les oliviers sur les restanques autour de Jouques,
- Les vignes et les prés dans les collines de Peyrolles,
- Les grandes parcelles de labours dans la plaine de Marine et dans les cuvettes de Gerle et du Cannet.



© Signes Paysages

Les domaines nichés au cœur des oliveraies et des vignes sur le plateau de Bèdes



© Signes Paysages

Une oliveraie



© Signes Paysages

Les parcelles cultivées redécoupent les boisements



© Signes Paysages

Les amandiers s'associent aux oliviers et à la vigne



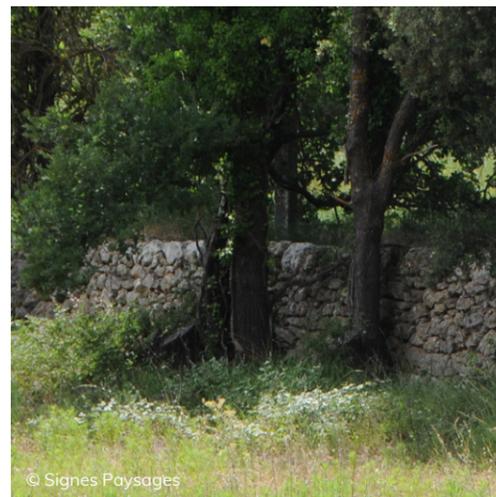
L'aqueduc romain de Traconnade à Meyrargues



Le pont sur le Réal à Jouques



Les chênes taillés en topiaire, particularité du massif de la Séouve



Les restanques, élément des paysages agraires

LES STRUCTURES paysagères



Source : atlas des paysages 2006

LE TERROIR IRRIGUÉ

Le ruisseau de Saint-Bachi irrigue le terroir de Jouques aujourd'hui soumis à une forte pression urbaine.

LES TRAMES LINÉAIRES

- *Mémoire du paysage des terroirs, les trames bâties structurent les versants, avec en particulier les remarquables restanques et les chemins encadrés de murets sur le terroir de Jouques.*
- *Construit au XIX^e siècle, le canal du Verdon se remarque par les "tours" qui abritent les siphons nécessaires au franchissement des vallons.*
- *La RD11 traverse le petit massif de la Séouve et se distingue par le traitement topiaire des chênes verts, des lentisques et des chênes kermès sur ses accotements. Ces végétaux taillés avec art sont des "œuvres" surprenantes devenues identitaires des lieux.*
- *Avant de s'enfoncer dans les reliefs, le canal de Provence enjambe le ruisseau du Bachi en aqueduc au-dessus d'un étroit défilé qui marque les limites du bassin de Rians.*

LE PAYSAGE BÂTI

L'habitat : le massif est resté peu perméable à l'implantation bâtie. Mas et domaines sont isolés au sein des terroirs. Marine, Gerle et Revelette sont au cœur du massif. Traconnade, Tholonet et Saint-Charles sont à proximité de Jouques. Les châteaux du Grand-Sambuc et de Tremasse, d'architecture du XIX^e siècle, jalonnent agréablement le parcours.

Le patrimoine archéologique : les vestiges de l'aqueduc, qui amenait les eaux de la Traconnade jusqu'à Aix-en-Provence à l'époque romaine, jalonnent les vallons entre Jouques et Meyrargues.

Les villages : mis à part quelques hameaux dans le terroir, comme Bèdes et Saint-Antonin, l'habitat est groupé en gros villages établis sur les franges du massif.

FOCUS SUR LES milieux naturels

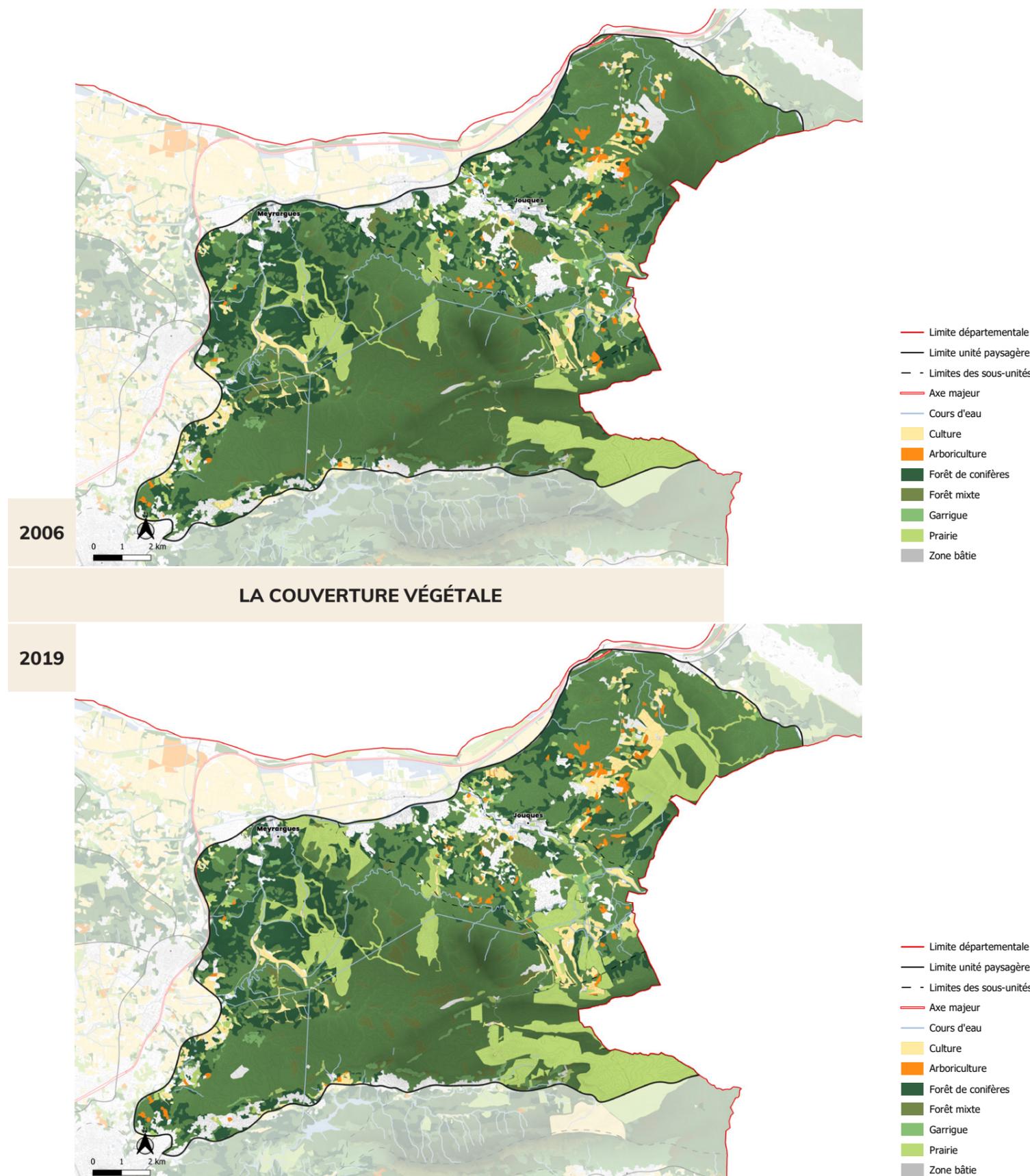
Cette unité paysagère est un secteur à dominante forestière, légèrement vallonné, d'où émergent différents reliefs : montagne de la Vautubière, montagne des Ubacs, le Concors point culminant à 782 m. Contrairement aux autres massifs calcaires, le massif ne présente pas d'importants affleurements rocheux comme des falaises, barres ...

Le couvert végétal est dominé par les formations forestières, composées essentiellement de chênaie verte, plutôt en adret, et de chênaie blanche, plutôt en ubacs et dans les vallons frais. La montagne des Ubacs abrite des forêts matures de grande qualité : chênaies mésophiles anciennes à chênes pubescents, avec houx, ifs, érables et sorbiers.

Dans cette unité paysagère, les pinèdes à pins d'Alep et les garrigues affichent toujours des superficies importantes, principalement en adret. Les pelouses sont également très présentes, issues de l'héritage ancestral du pastoralisme : pelouse à brachypode rameux (*Brachypodium ramosum*) en majorité, mais également pelouse à stipe chevelue (*Stipa capillata*) sur les crêtes ou à brome érigé (*Bromus erectus*) dans les lisières boisées.

Ce secteur est également traversé par des cours d'eau qui forment des vallons aux caractères plus humides : Grand Vallat et surtout le Réal et le ruisseau de Saint Bachi à Jouques. Ainsi, la plaine de Jouques est assez remarquable et offre tout un système de milieux humides : ripisylves, prairies humides, roselières, jonçaiies, résurgences karstiques, sources et cascades de tuf,...

En ce qui concerne la faune, la variété des milieux entraîne une grande diversité. Les vastes espaces naturels permettent d'offrir des territoires de chasse à l'aigle de Bonelli, l'aigle royal ou encore le loup. Ces milieux boisés sont également très favorables à la chauve-souris Petit Rhinolophe et aux insectes sapro-xylophages (lucane, longicorne). Enfin, les milieux ouverts renferment une multitude de papillons patrimoniaux : diane, proserpine, azuré du serpolet, zygène cendrée....



Sources : Occupation du sol 2014 - Centre de Ressources en Information Géographique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) Registre parcellaire graphique 2019 (RPG) - L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages



© Signes Paysages

Les lavandes, une des cultures des plateaux



© Bardinal Consultant

Les zones humides de la plaine de Jouques



© Signes Paysages

Des collectifs à Meyrargues, étrangers à l'architecture villageoise

LES ATOUTS & fragilités



Les atouts et fragilités posent les bases des enjeux et des pistes d'actions. Il s'agit de mettre en avant tel composant de paysage ou telle structure dont les transformations pourraient porter atteinte à la qualité et à la valeur des paysages de l'unité paysagère.

LES ATOUTS

- ◆ Un paysage de collines boisées, préservé des incendies ; plus vaste massif forestier des Bouches-du-Rhône, .
- ◆ Des espaces récréatifs pour tous, lieux de promenades ou loisirs sportifs.
- ◆ Un cœur de massif préservé de l'urbanisation.
- ◆ Une mosaïque agricole riche de la diversité de terroirs emblématiques de la Provence (lavandes, oliviers, vignes, amandiers...).
- ◆ Un pays riche d'un patrimoine architectural et historique : château, aqueduc romain...
- ◆ Une protection réglementaire par son intégration dans le périmètre du Grand Site Sainte-Victoire

LES FRAGILITÉS

- ◆ La proximité d'Aix-en-Provence comme bassin d'emploi et le cadre de vie séduisant du massif induisant de nouvelles zones habitées.
- ◆ Les pourtours du massif soumis à la pression urbaine des communes riveraines comme Peyrolles-en-Provence et Meyrargues.
- ◆ Le rapprochement géographique d'Aix-en-Provence par l'autoroute A51.
- ◆ Sensibilité des espaces forestiers au risque incendie.

LA CARTE DES infrastructures

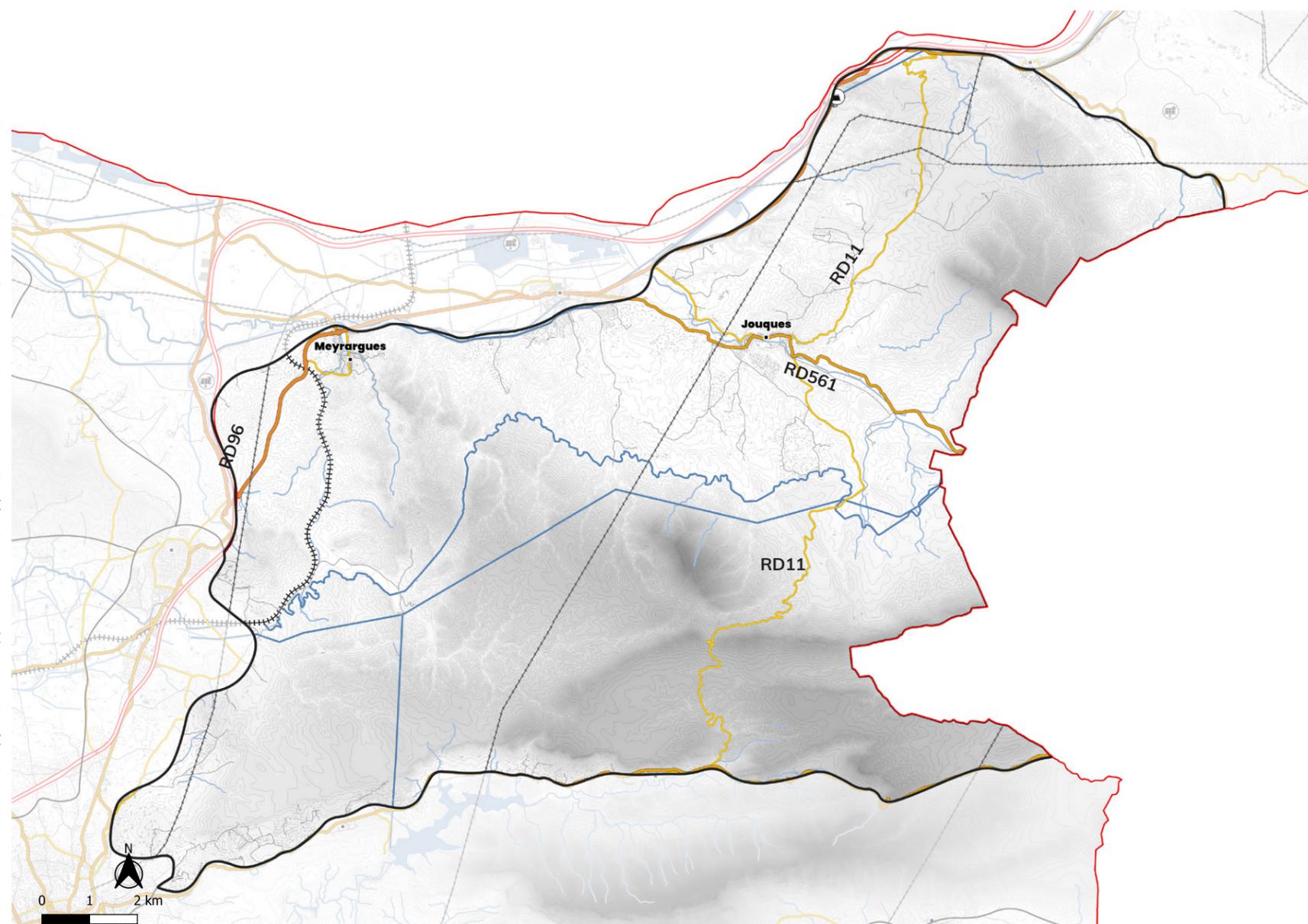
A l'image de sa compacité, les massifs du Concors et de Vautubière sont très peu parcourus par un réseau viaire. Un réseau de petites voies, plus souvent simples pistes, s'immisce dans les interstices du relief.

Une seule voie le traverse, la RD11. Elle quitte Saint-Paul-lès-Durance au nord, traverse le plateau de Bèdes, puis Jouques et continue jusqu'à Vauvenargues en suivant la direction du sud.

Sur les versants, elle se déroule sous le couvert forestier des pinèdes et des forêts mixtes. C'est une route aux ambiances variées, alternant des séquences forestières intimes et fraîches, avant de rejoindre les espaces ouverts des plateaux et fonds de vallon. La vue alors se dégage et permet de découvrir les reliefs de ce massif.

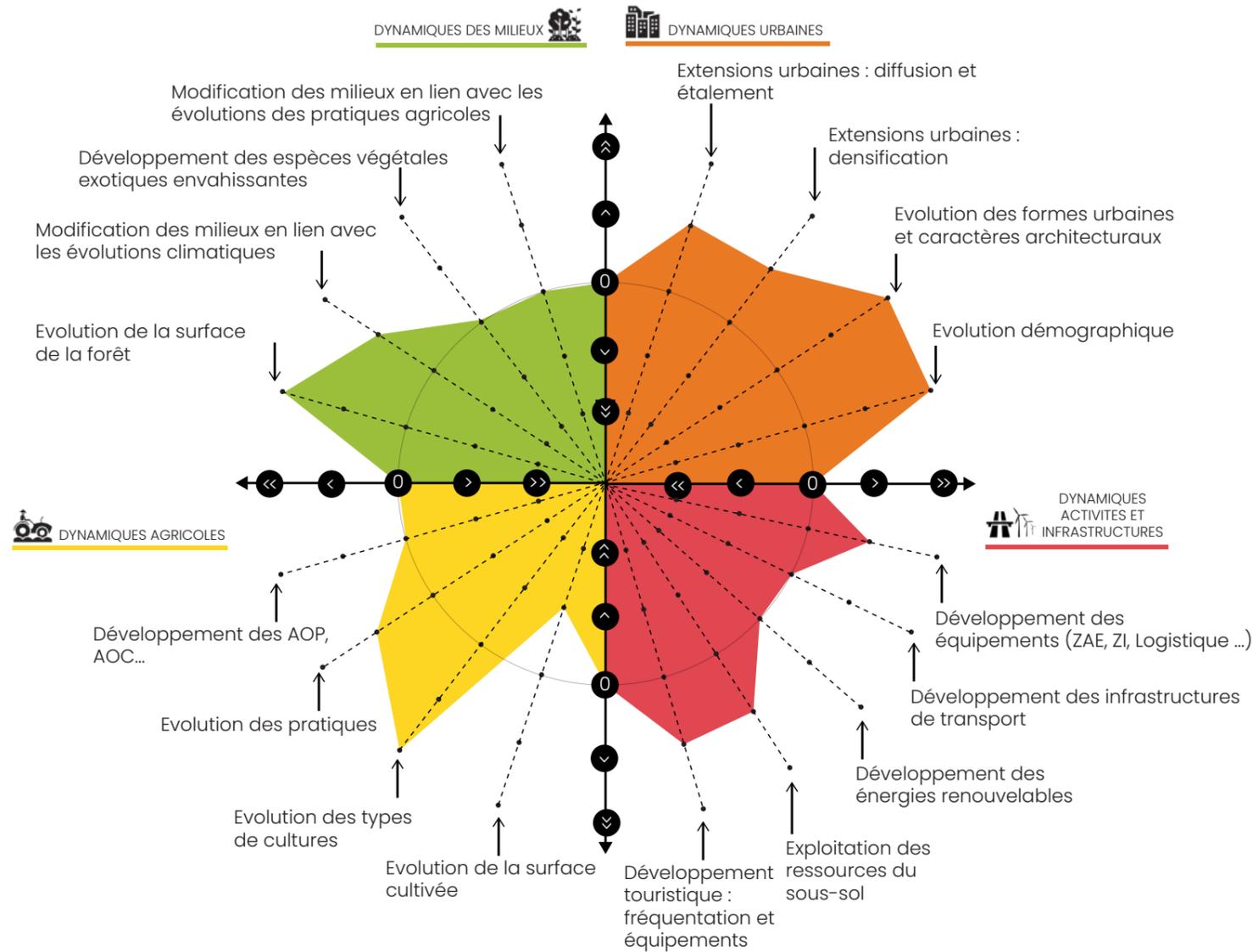
C'est une route tantôt rectiligne quand elle est en plateau tantôt sinueuse quand elle descend les versants des reliefs.

L'unité paysagère se traverse d'ouest en est via la RD561 qui emprunte le vallon du Real puis de Saint-Bachi. Depuis Peyrolles-en-Provence et Jouques, elle profite de ce couloir naturel pour rejoindre la commune de Rians dans le Var. Le parcours se fait très souvent à l'ombre des arbres.



Sources : L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).
Cartographie : Signes Paysages

- | | |
|---|---|
| — Limite départementale | — Voirie primaire |
| — Limite unité paysagère | — Voirie secondaire |
| — Cours d'eau | — Voirie tertiaire |
| Énergie | ++++ Voie ferrée |
| - - - Réseau électrique aérien | — Canaux |



LES FACTEURS d'évolution



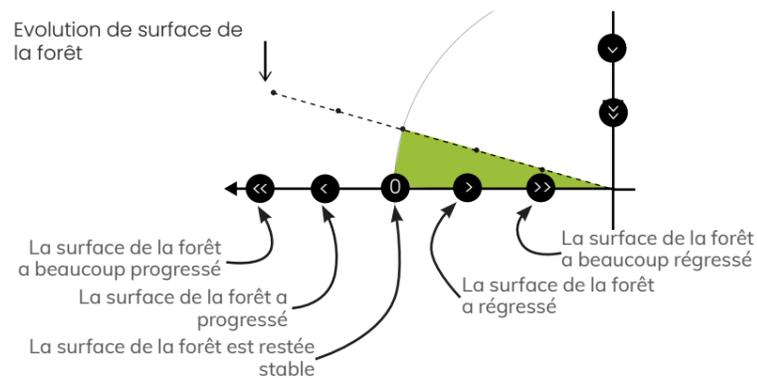
Le caractère principal des massifs du Concors et de Vautubière est d'avoir conservé ses caractères naturels. Ce couvert forestier en fait sa première qualité paysagère. Ses évolutions sont linéaires dans le temps, empruntant le temps long des cycles biologiques. Bien que préservé de grandes agglomérations, l'urbanisation a transformé les paysages de sa couronne.

Son appartenance au réseau des Sites Classés impose pour chaque projet, chaque aménagement de respecter les usages et caractères paysagers et architecturaux. Cet outil réglementaire préserve la qualité de ses paysages. Le programme d'actions du Grand Site Concors-Sainte-Victoire réglemente chaque intervention sur son territoire.

Cependant son classement date de 2013 et c'est ainsi que les versants de plusieurs de ses communes (Meyrargues et Peyrolles-en-Provence) ont pu se couvrir d'un habitat, plus ou moins diffus mais toujours individuel, avant que son classement n'encadre les nouvelles urbanisations. La conséquence est la désorganisation de ses ensembles boisés et un effet de fragmentation des boisements.

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION SONT PRINCIPALEMENT :

- ♦ La gestion du territoire dans le cadre du label Grand Site Concors-Sainte-Victoire.
- ♦ Les dynamiques naturelles.
- ♦ L'urbanisation.
- ♦ Les activités de loisirs.
- ♦ Les risques naturels et plus particulièrement l'incendie.



Dans l'exemple de cette clé de lecture, la surface de la forêt n'a pas évolué.

CLÉ DE LECTURE •

Le graphique ci-dessus exprime les évolutions paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 2006 et 2021.

Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions que porte l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'observations de terrain, d'analyses cartographiques et de données. L'analyse est quantitative.

L'ÉVOLUTION DE l'occupation des sols

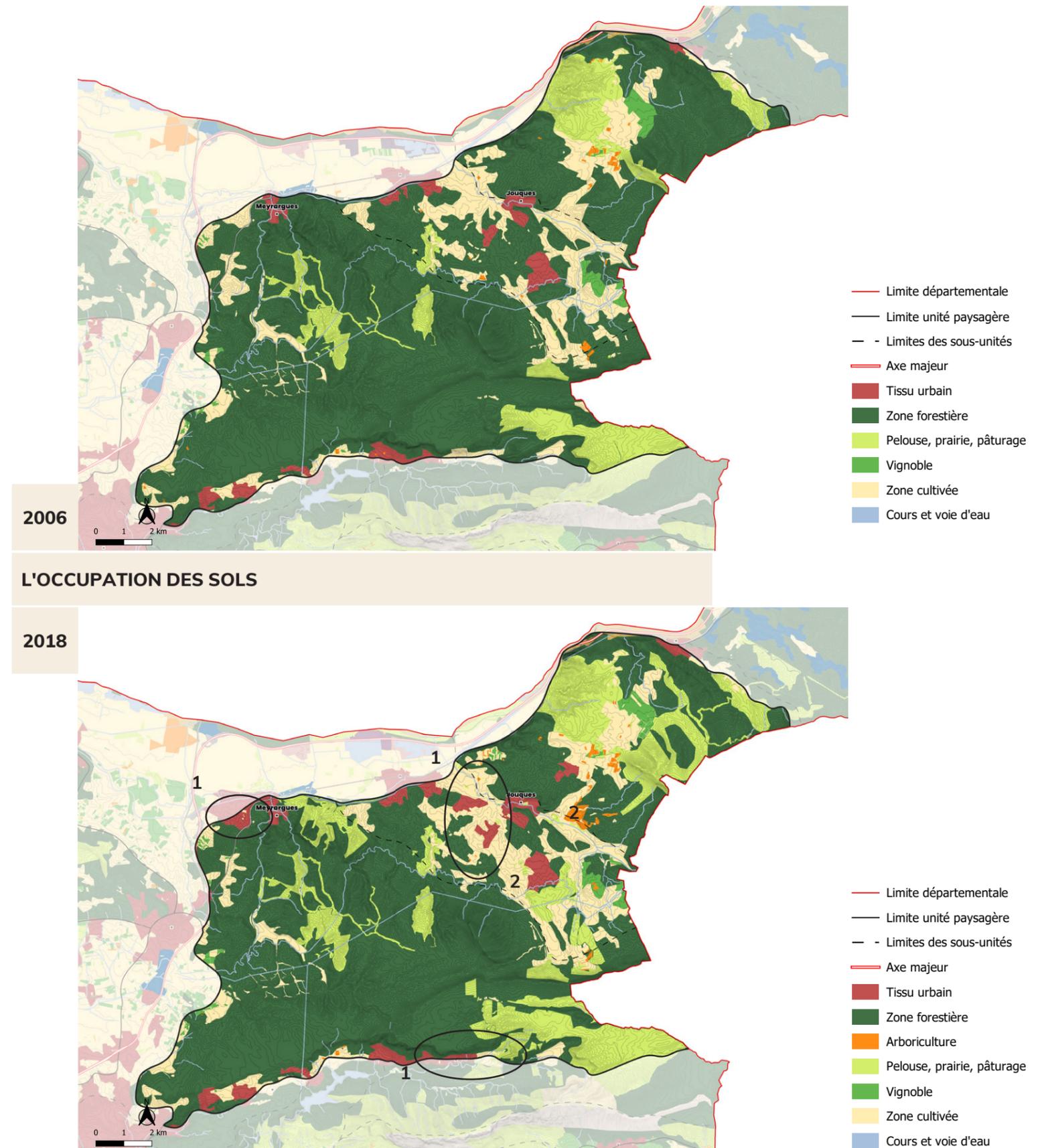
Les cartes ci-contre révèlent les dynamiques d'évolutions urbaines et paysagères. L'urbanisation occupe les espaces propices à son implantation et l'on devine les pentes adoucies et les fonds de vallons.

Le statut de Site Classé du massif a ralenti l'expansion des zones urbaines périphériques sans pour autant la stopper en 2021. Depuis 2006, beaucoup de nouvelles constructions se sont faites à la marge de l'existant. La diffusion de la tache urbaine dans certains vallons se lit à l'ouest de Jouques et en amont de Vauvenargues en limite sud de l'unité paysagère.

Le hameau du Cannet, sur la commune de Jouques, est sans doute le lieu qui a été le plus transformé avec une augmentation notable de nouvelles constructions. Mais cette transformation relève d'une densification, plus que d'un étalement ; les nouveaux bâtis restant dans l'enveloppe du hameau.

Dans le même temps, de nouvelles zones de cultures sont apparues.

1. Diffusion de la tache urbaine.
2. Nouvelles zones de cultures



Source : base Corine Land Cover 2006 et 2018. Cartographie : Signes Paysages

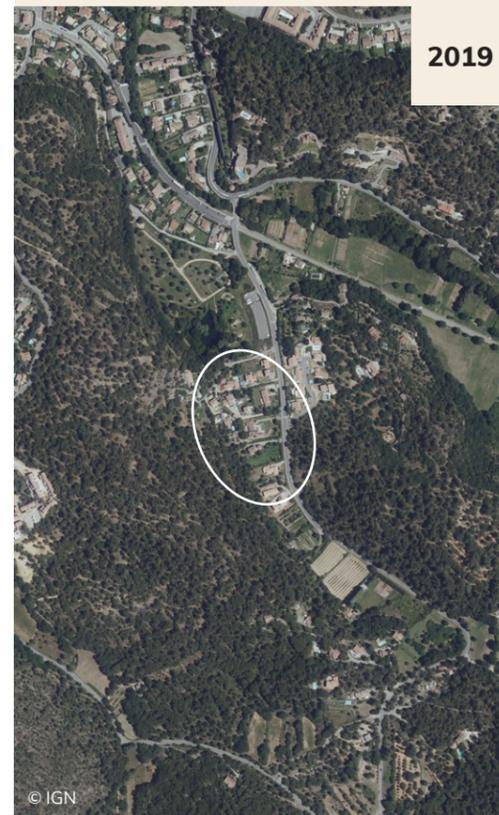


LES EXTENSIONS EN PÉRIPHÉRIE DE L'EXISTANT



2006

EXEMPLE DE CHANGEMENT
D'USAGE DE SOL



2019

LES DYNAMIQUES d'évolution



LES DYNAMIQUES URBAINES

Les formes traditionnelles sont ici celles du village groupé et du hameau. L'urbanisation se niche aux endroits les plus propices profitant de ce que le relief offre. Le hameau a été, à certains endroits, le prétexte à la multiplication du bâti, comme au Cagnet sur la commune de Jouques. Les paysages ont subi le préjudice des zones NB des Plans d'Occupation des Sols qui ont enclenché la diffusion de l'habitat au-delà des limites urbaines historiques, souvent en discontinuité. Ces zones autorisaient des constructions dans les espaces naturels. La loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, dite loi SRU, a supprimé ce principe des POS, au motif qu'elles permettaient une urbanisation inorganisée de secteurs naturels.

La population a connu une forte hausse passant de 13 547 habitants en 2006 à 15 965 en 2020*. Peyrolles-en-Provence est la commune dont la croissance démographique est la plus importante (+ 23%). Les centres-villes de Peyrolles-en-Provence, Vauvenargues et Saint-Marc-Jaumegarde sont extérieurs à l'unité paysagère. Mais la pression urbaine s'est exercée sur les versants du massif, où la diffusion s'est opérée. Les versants boisés se trouvent ainsi fragmentés. Si avec le temps la strate arborée s'est développée atténuant l'impact visuel des constructions, l'effet du bâti diffus demeure. L'expansion urbaine s'est néanmoins ralentie depuis 2006.

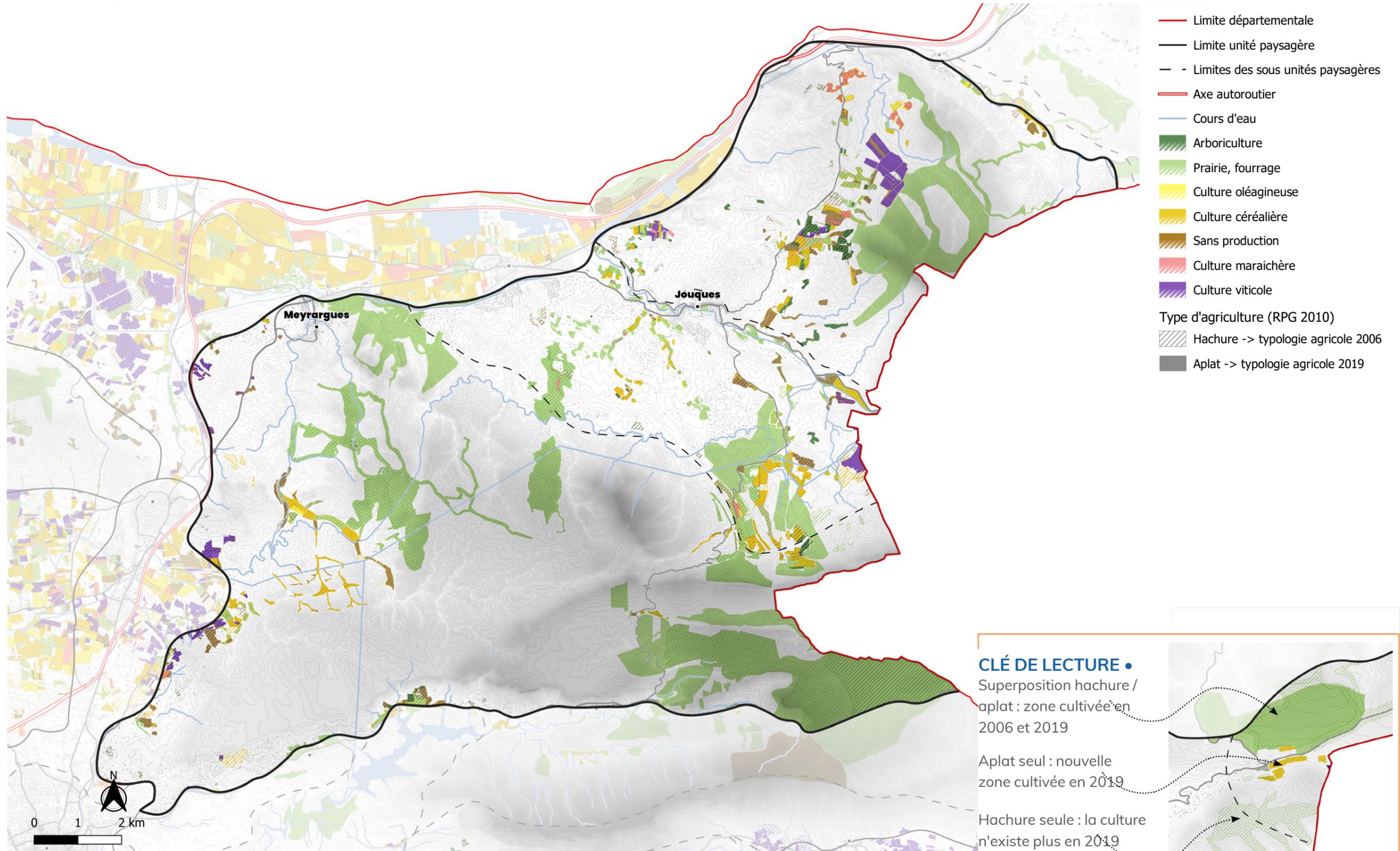
– Impacts

- ◆ Consommation de sols agricoles ou en friches.
- ◆ Mitage des versants forestiers.
- ◆ Désorganisation des limites villageoises.
- ◆ Extension du maillage viaire.
- ◆ Augmentation des équipements (services, commerces...) et des infrastructures pour répondre au besoin de la population.

*INSEE 2006 avec mise à jour en 2009 et chiffres de décembre 2020



L'ÉVOLUTION DES espaces agricoles



Source : Registre parcellaire graphique 2019-2010 (RPG) - L'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages.



© Signes Paysages

La diversité des cultures : prairies et maraîchage en fond du vallon de Réal



© Signes Paysages

La diversité des cultures : oliviers, vignes et amandiers sur le plateau de Bèdes



© IGN

2006

NOUVELLES CULTURES



© IGN

2019

LES DYNAMIQUES d'évolution



LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

L'agriculture •

L'agriculture est encore dynamique, bien que l'unité paysagère n'échappe pas au processus de consommation de terres agricoles par l'urbanisation. Cependant la diversité des cultures profite aux paysages : vignes, amanderaies et oliveraies se mélangent aux cultures céréalières et aux prairies dans une mosaïque de couleurs dont la richesse s'exprime au fil des saisons. Des surfaces de cultures ont été perdues, mais d'autres ont été créées ainsi que des grandes surfaces de pâtures gagnées sur les plateaux. L'agriculture a donc évolué dans ses pratiques et ses types de cultures.

– Impacts

- ♦ Amélioration de la mosaïque agricole par la diversité des cultures et la remise en culture de jachères. Enrichissement de la biodiversité.
- ♦ Terres de parcours gagnées sur les plateaux.

Le tourisme •

Le massif du Concors, de Bèdes et Vautubière ne connaît pas la fréquentation de ses voisins, les massifs de la Sainte-Victoire ou des Calanques. Cette discrétion bénéficie à ses paysages et lui évite les dégradations d'une trop grande fréquentation. Il offre néanmoins de nombreux espaces de promenade et de loisirs sportifs. On peut y pratiquer le VTT ou l'escalade. Il est aussi traversé par le GR 9 et bien d'autres itinéraires balisés. Dans le cadre du programme d'actions du GSSV*, l'accueil et la fréquentation sont réglementés et organisés. Le travail de sensibilisation et d'information est une manière d'agir pour la préservation des paysages. Les villages de Meyrargues, Vauvenargues et Jouques ont une histoire et un patrimoine qui portent un tourisme culturel.

– Impacts

- ♦ Augmentation saisonnière de la fréquentation aux abords des départs de randonnée ou des lieux de pratiques sportives.
- ♦ Contribution à l'économie locale.

*Grand Site Concors-Sainte-Victoire

LES DYNAMIQUES d'évolution

Les activités d'extraction •

La carrière de Meyrargues est toujours en activité. Contrairement à d'autres sites, celui-ci n'extrait aucun matériau. Il revalorise les déchets de construction. Son emprise n'a donc que très peu évolué. Cependant il induit des flux entrants et sortants de camions. Le relief et l'enveloppe forestière l'isole des environs et préserve de vues directes sur le site.

– Impacts

- Augmentation des flux routiers / rotations de camions.
- Pas d'extension du site de prévu.

LES DYNAMIQUES NATURELLES

Elles sont celles de l'évolution naturelle des boisements dans leur processus de maturité. Le recul de l'agriculture a donné lieu à l'enforestation de certaines parcelles :

- Augmentation de la surface des forêts.
- Densification du couvert forestier.

LES PROJETS FUTURS IDENTIFIÉS EN 2006 QU'EN EST-IL EN 2021 ?

- Conséquences du projet ITER : aménagements routiers, pression de l'urbanisation autour des villages : relativement limitées sur l'unité paysagère.
- Projet de classement du site pour l'ensemble du massif en continuité avec celui de la montagne Sainte-Victoire et jusqu'aux limites du département du Var : Site Classé depuis 2013.
- Le massif est inscrit dans le périmètre de compétence du "Grand Site Concors-Sainte-Victoire" pour la gestion intégrée DFCI / forêt / paysage / patrimoine dont Natura 2000 (cf. unité de paysage de la montagne Sainte- Victoire).



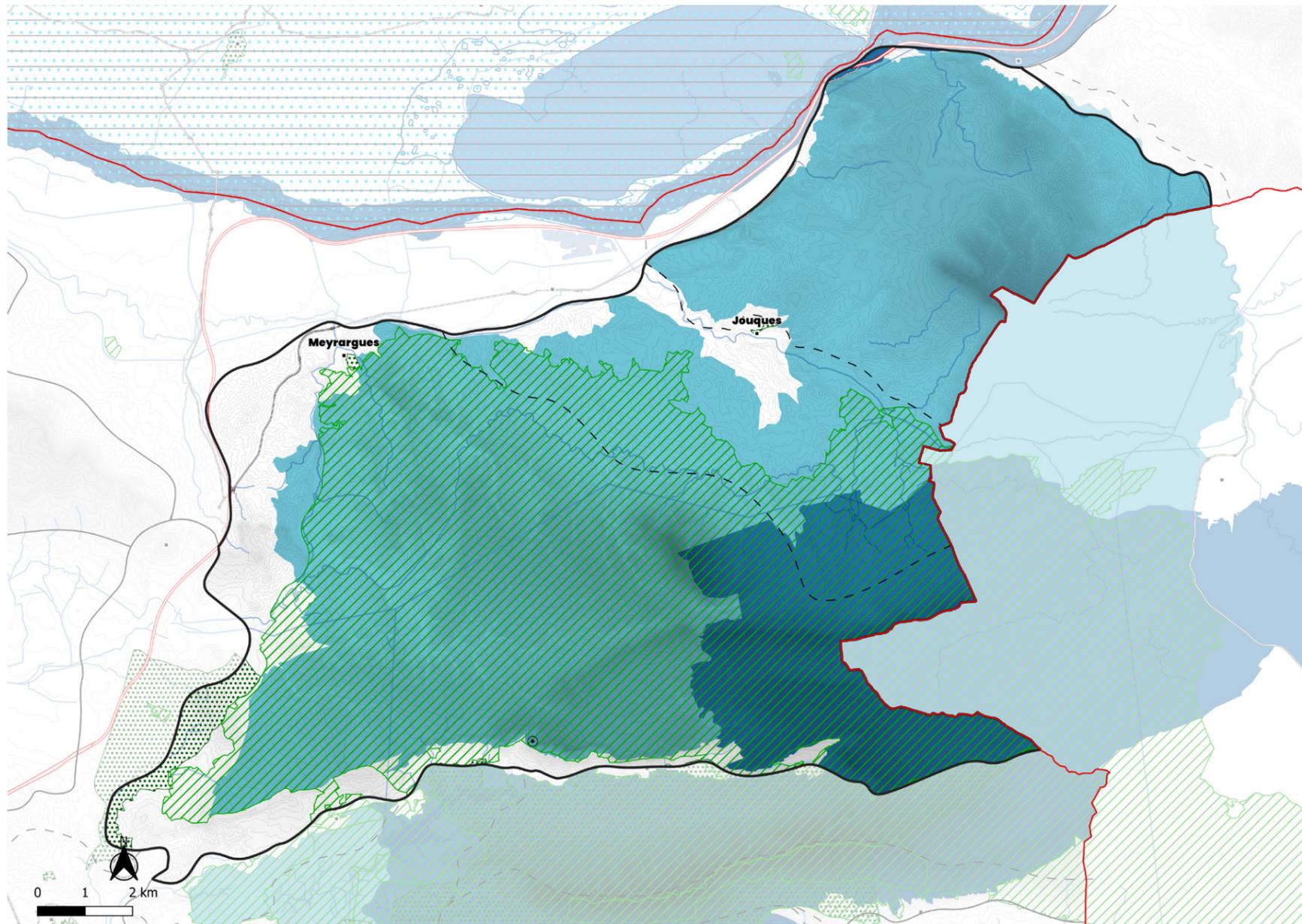
LA CARRIÈRE DE MEYRARGUES



Le bâti isolé du plateau de Bèdes



L'urbanisation d'un vallon à Meyrargues



Source : Géo-Ide, DREAL PACA. Cartographie : Signes Paysages

LES ENJEUX en 2006



Source : atlas des paysages 2006.

SENSIBILITÉ VISUELLE

La sensibilité visuelle est liée aux grandes perspectives depuis les belvédères ainsi qu'aux vues sur les petits bassins intérieurs tapis au cœur des reliefs enrésinés.

On note :

- Les contrastes entre les panoramas, les ouvertures paysagères dans le parcours des routes et les fermetures des petits vallons et des cuvettes du cœur du massif,
- Les longues perspectives sur les paysages alentours, de la vallée de la Durance à la montagne Sainte-Victoire. Le massif au sud de Jouques présente une sensibilité majeure vis-à-vis de l'implantation d'éoliennes. Les secteurs nord sont de sensibilité très forte.

LA SENSIBILITÉ ÉCOLOGIQUE

La sensibilité écologique et paysagère des espaces boisés et de garrigue est confrontée aux risques d'incendie et à la surfréquentation liée aux loisirs.

DES VILLAGES À FORTE IDENTITÉ

Le paysage urbain des villages de Jouques, Peyrolles et Meyrargues compose des sites bâtis remarquables. L'intérêt de ce paysage bâti est affirmé par une architecture souvent remarquable.

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION EN 2021

Limite départementale	Site classé	
Limite unité paysagère	Site inscrit	
Limites des sous-unités	Natura2000 - ZSC	FR9301605, montagne Sainte-Victoire
Axe majeur	Natura2000_ZSC+ZPS	FR9301605, montagne Sainte-Victoire + FR9310067, montagne Sainte Victoire
Cours d'eau	Opération grand site	

LES ENJEUX en 2021

Les évolutions constatées permettent d'établir les enjeux. Les enjeux sont les aspects des évolutions qui préoccupent les acteurs du territoire, les gestionnaires et/ou les populations. Il s'agit d'articuler la connaissance avec les actions* et d'inviter les acteurs à se positionner.

L'IDENTITÉ VILLAGEOISE

L'augmentation de la population fait naître de nouveaux besoins en logements, équipements, services et infrastructures. La particularité de cette unité paysagère est de porter les espaces des possibles extensions urbaines des villages de Peyrolles-en-Provence, Vauvenargues et Saint-Marc-Jaumegarde, dont les centres historiques sont dans les périmètres des unités paysagères voisines. Le choix est majoritairement celui de la maison individuelle et c'est ainsi que des zones pavillonnaires se développent en périphérie et sur les versants du massif qui encadrent ces communes.

- Urbanisation des versants : consommation de surfaces forestières, fragmentation des boisements, mitage.
- Perte de lecture de l'enveloppe villageoise par les extensions urbaines, certaines réalisées au gré des opportunités foncières.
- Apparition de nouveaux vocabulaires architecturaux : enduits blancs, toitures et ouvertures anthracite... et tendance à la banalisation des paysages péri-urbains avec un modèle de construction répétitif.

* selon la méthodologie des atlas des paysages 2017



© Signes Paysages

Les nouvelles constructions et leur nouveau vocabulaire architectural



© Signes Paysages

Élément de patrimoine ordinaire, les restanques



© Signes Paysages

Le village de Jouques



© Signes Paysages

Corollaire du développement des communes, les petites zones d'activités en entrée de ville, ici à Meyrargues le long de la RD96



© Signes Paysages

Les forêts humides en fond de vallon depuis la RD11 au hameau de Saint-Antonin



© Signes Paysages

Pinèdes et garrigues pour les massifs secs encadrant Meyrargues



© Signes Paysages

Les cultures céréalières du plateau de Bèdes

LES ENJEUX en 2021



L'ACTIVITÉ AGRICOLE

L'activité agricole participe à l'entretien d'un paysage. Sa pérennité est donc essentielle. Le maintien d'une diversité des cultures contribue à la qualité et à la valeur des paysages et de la biodiversité quand l'agriculture est raisonnée. La mosaïque agricole anime le territoire de scénographies colorées et saisonnières : le gris argenté des oliviers, le bleu des lavandes, le blond des blés, les verts tendres des prairies et des vignes qui se parent des ors de l'automne. Le massif accueille de nombreuses zones de parcours. Le pastoralisme tient un rôle majeur dans la gestion du risque incendie.

- ◆ Entretien des paysages et lecture des formes relief, notamment les vallons.
- ◆ Diversité des paysages avec la variété des cultures.
- ◆ Richesse des terroirs : IGP huile d'olive, vin et lavande garants de savoir-faire.
- ◆ Entretien du petit patrimoine bâti : cabanon, mur, restanque, haie...
- ◆ Gestion du risque incendie grâce au pastoralisme.

LA QUALITÉ DES ESPACES FORESTIERS

La valeur paysagère et écologique des milieux naturels forestiers a valu à ce massif son classement comme site remarquable. Les plans d'actions et de gestion réglementent les usages et les aménagements dans un seul objectif de respect du site et de ses paysages.

Le Grand Site Concors-Sainte-Victoire gère notamment le risque incendie. Les gestionnaires et techniciens du GSSV mettent en action des interventions qui portent un soin particulier à l'intégration des ouvrages de défense contre les incendies : piste, coupe-feu, citerne...

- ◆ Ensemble paysager remarquable par la continuité de ses boisements.
- ◆ Réservoir de biodiversité.
- ◆ Cadre paysager pour ses villages qui participe à la qualité de vie des habitants mais aussi l'attractivité du pittoresque des villages. Ils construisent les limites de la silhouette groupée des villages.
- ◆ Économie touristique et de loisirs.



Maintenir la lisibilité de la silhouette urbaine villageoise :

Organiser les nouvelles extensions en assurant la cohérence entre formes historiques et nouvelles.

Ne pas déconstruire la silhouette d'un village par des volumes bâtis en rupture avec la trame urbaine (orientation, gabarit...).

Organiser les transitions entre ville et "campagne" / "nature".

Assurer la qualité des entrées de ville / restructurer les entrées de ville.

S'appuyer sur des structures paysagères : ripisylves, alignements d'arbres, haies, boisement...

Accompagner le développement de l'habitat individuel :

Avoir une gestion économe des sols et encourager des formes urbaines compactes.

Limiter l'effet "mitage" des boisements en pensant densité et forme.

Assurer l'inscription des nouvelles constructions dans la pente pour éviter des terrassements "cicatrices".

Promouvoir une qualité architecturale conforme à l'identité locale pour éviter la répétition d'un modèle standardisé ; accompagner une réécriture contemporaine de l'architecture traditionnelle.

Assurer la continuité avec la trame urbaine existante et penser des espaces publics continus comme élément de structure urbaine (rues, places, évasement...) et non en "poches" (voies en boucle).

Éviter des matériaux et des couleurs étrangers aux palettes locales.

LES PISTES d'actions en 2021

Valoriser l'agriculture pour son rôle dans l'entretien des paysages et le maintien de la qualité paysagère :

Encourager une agriculture diversifiée qui participe à la multiplicité des paysages.

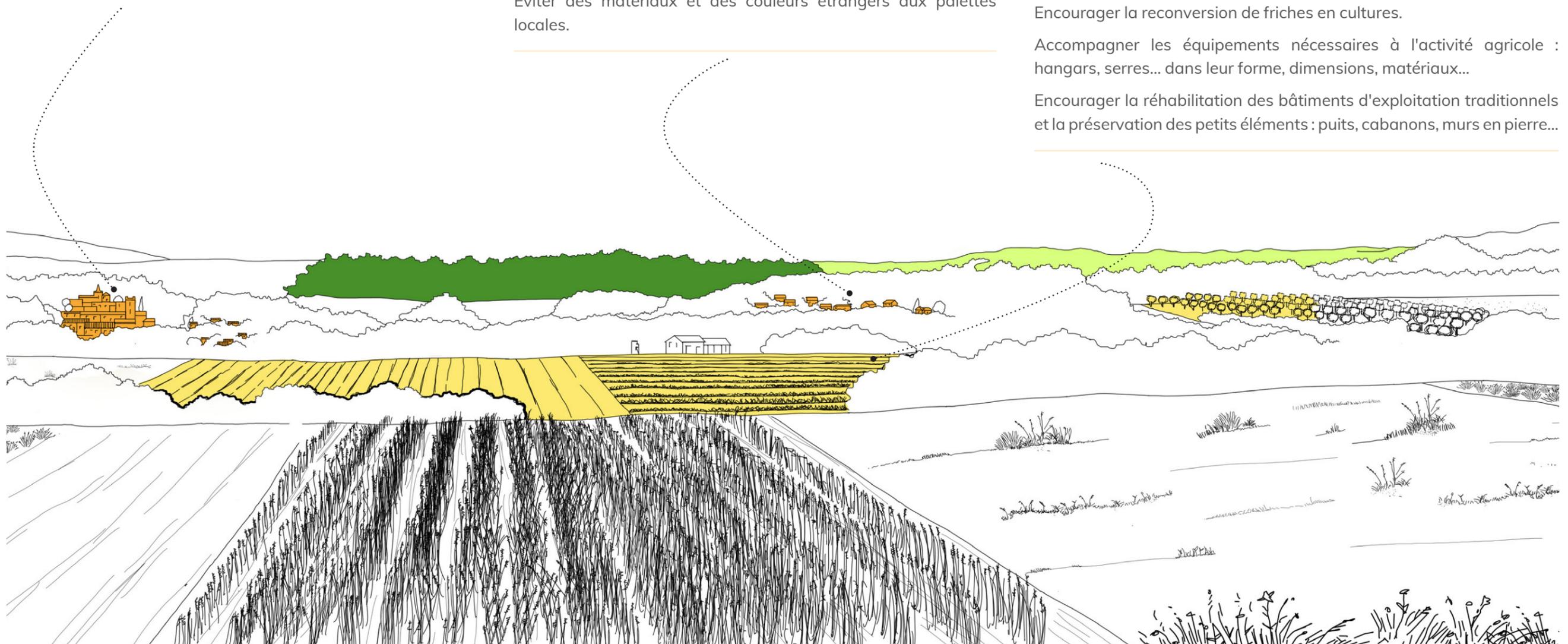
Préserver / reconstituer les trames paysagères associées aux pratiques agricoles : bosquets, canaux...

Soutenir l'agriculture de proximité en faveur de la reconstitution des circuits courts, pour favoriser les pratiques extensives respectueuses de l'environnement.

Encourager la reconversion de friches en cultures.

Accompagner les équipements nécessaires à l'activité agricole : hangars, serres... dans leur forme, dimensions, matériaux...

Encourager la réhabilitation des bâtiments d'exploitation traditionnels et la préservation des petits éléments : puits, cabanons, murs en pierre...



Croquis Signes Paysages



Préserver les massifs forestiers :

Poursuivre les aménagements de lutte contre les incendies intégrés au paysage et l'étendre à d'autres hors périmètre du GSSV : pistes DFCl, pistes coupe-feux, citernes...

Gérer les accès au site et renforcer les campagnes de sensibilisation.

Encadrer et surveiller l'entretien des forêts privées.

Maintenir des espaces tampon entre les zones habitées et les boisements : prairies, parcelles cultivées...

Préférer des principes de replantation aléatoires et proscrire les plantations en ligne le cas échéant.

Accompagner la découverte des grands espaces de nature :

Organiser l'accueil des visiteurs en poursuivant les actions du GSSV et du Conseil départemental avec le label des Parcs et Domaines Départementaux...

Poursuivre l'information et la communication pour faire connaître et respecter les milieux et habitats naturels. y compris au sujet des PEE (information des gestionnaires et des riverains)

Aménager pour préserver les milieux des dégradations liées à la fréquentation et aux pratiques de loisirs : piétinement, déchets, sentes sauvages...

Envisager des moyens alternatifs à la voiture pour l'accès aux espaces de loisirs : modes doux, navettes... pour limiter les besoins en aires de stationnement notamment.

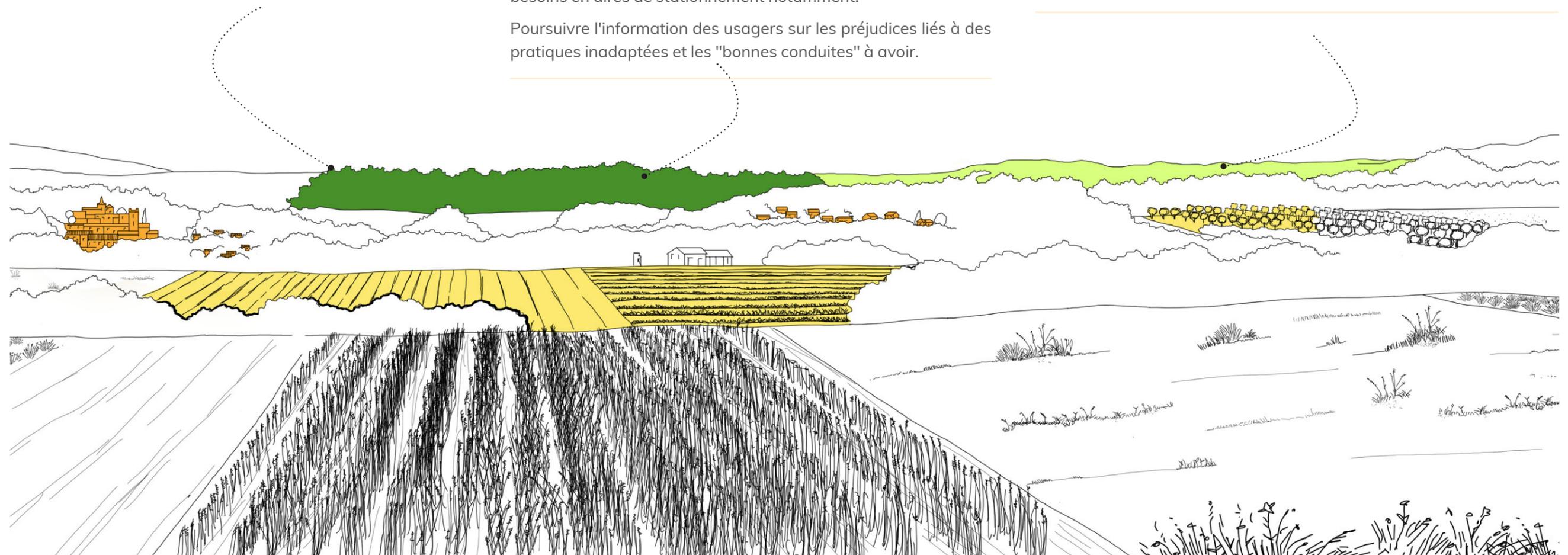
Poursuivre l'information des usagers sur les préjudices liés à des pratiques inadaptées et les "bonnes conduites" à avoir.

Soutenir et valoriser le sylvo-pastoralisme pour le gain dans l'entretien des paysages et la gestion du risque incendie :

Aider les éleveurs en place et accompagner les nouveaux projets,

Maintenir des surfaces suffisantes aux parcours,

Faciliter la mise en place d'équipements/bergeries, nouvelles zones de parcours...



Croquis Signes Paysages